

STRATEGIE DE GESTION INTEGREE DU TRAIT DE CÔTE

La Mer MONTE !

LES RISQUES LITTORAUX S'ANTICIPENT AUJOURD'HUI



Le bourg de Brignogan Plages sous la tempête ©M. Le Tissier



Conférence régionale
de la mer et du littoral

Bretagne



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

3^E ATELIER : Jeudi 1er juillet 2021



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

**Raphaël
RAPIN, Vice
président de
la CLCL**

Mots introductifs,
rappel du contexte,
objectifs et enjeux
de l'étude



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

PRÉSENTATION : TERRITOIRE

5 communes littorales

Guissény, Kerlouan, Plounéour-Brignogan-plages, Plouider, Goulven

Trait de côte

- 13 km côtes rocheuses
- 20 km côtes sableuses
- 5 km côtes vaseuses
- 6 km côtes artificialisées

Zones poldérisées

- 3 Dignes et de nombreux ouvrages (cale, épis, enrochement, mur de protection...)



Linéaire de côte

44 km

Nombre de personnes
impactés par les risques
littoraux sur la CLCL

4000

Zone d'aléa érosion à
l'horizon 2100

185 Ha

Zone basses soumises
à la submersion marine

739 Ha

Stratégie Locale de gestion intégrée du trait de côte (SLGITC)

La CLCL est attachée à la mise en valeur du territoire et à la préservation de ses différents composants que sont les espaces littoraux et l'intérieur des terres.

Une volonté politique d'une vision à long terme du territoire autour de trois objectifs principaux :

- l'environnement,
- la sécurité des personnes et des activités,
- et l'attractivité du littoral.

Stratégie Locale de gestion intégrée du trait de côte (SLGITC)

La Stratégie : point de départ d'une démarche de recomposition territoriale en fonction des risques littoraux.

2^{ème} Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par la DREAL Bretagne, la Région et le CEREMA dans le but de poursuivre la stratégie de gestion intégrée du trait de côte (SLGITC).

- **Co-construction de la stratégie avec les habitants**
- **Retranscription des connaissances dans le PLUI pour les choix d'aménagements**

Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumunadeg Lesneven Aod ar Majenev

La Mer Monte!

LES RISQUES LITTORAUX S'ANTICIPENT AUJOURD'HUI

**PARTAGEZ VOTRE VISION
DU LITTORAL DE DEMAIN**

Conférence régionale
de la mer et du littoral

Dans le cadre de sa stratégie de prévention des inondations et de la gestion du littoral (GEMAPI), la Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL) organise un premier atelier participatif pour échanger avec les habitants sur les risques littoraux et le changement climatique.

JEUDI 1^{ER} OCTOBRE 2020
18h30 / COMPLEXE KERJÉZÉQUEL - LESNEVEN

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

**Noémie
FLOCH,
Chargée
d'étude
Prévention
Inondation
(CLCL)**

Rappel des différentes
étapes et point
d'avancement de la
démarche



Stratégie Locale de gestion intégrée du trait de côte

Déroulement de la Stratégie SLGTIC :

1^{ère} phase
2018-2020

- **Diagnostic de la vulnérabilité du territoire**
- **Diagnostic des ouvrages**

2^{ème} phase
2021-2022

- **Grandes orientations stratégiques** pour adapter son territoire face au changement climatique
- **Elaboration des scénarios de gestion possible**
- **La déclinaison dans un plan d'actions**

Planning des Ateliers Participatifs

Atelier 1

JEUDI 1^{ER}
OCTOBRE



Atelier 2

MERCREDI
2 JUIN



Atelier 3

JEUDI
1^{ER}
JUILLET



Atelier 4

Jeudi 30
SEPTEMBRE



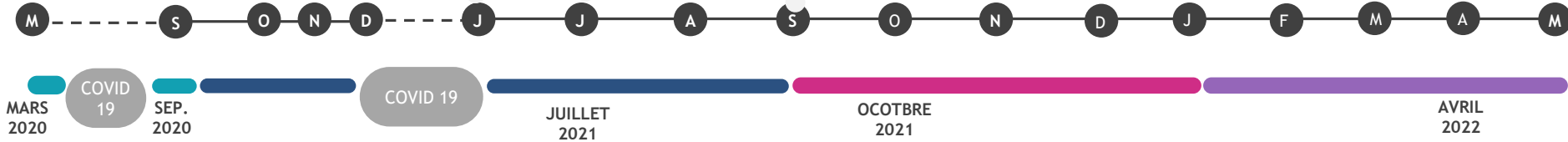
Atelier 5

OCTOBRE



Atelier 6

AVRIL 2022



Phase 1 :

Vulnérabilité générale
du territoire à 2100

Phase 2 :

Scénarios de gestion et
d'aménagement

Phase 3 :

Orientations
d'aménagements

Phase 4 :

Formalisation
la SLGITC

Phase 5 :

Intégration des
éléments PLUI

**Philippe
MARTIN
COMMUN
accord**

BILAN DU DEUXIEME
ATELIER (2 JUIN 2021)

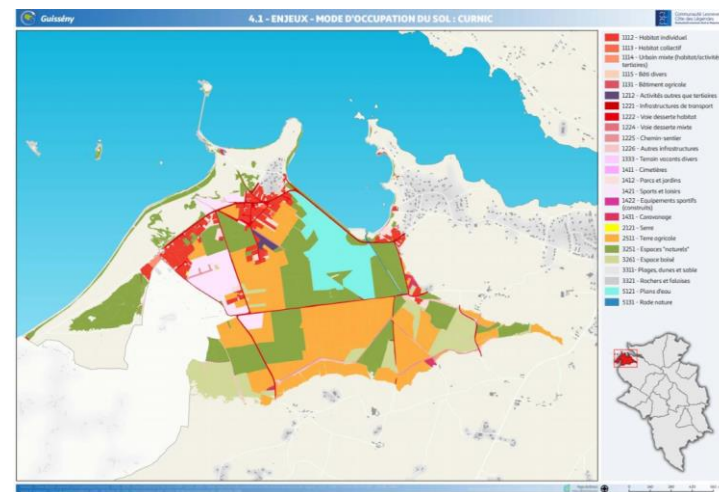
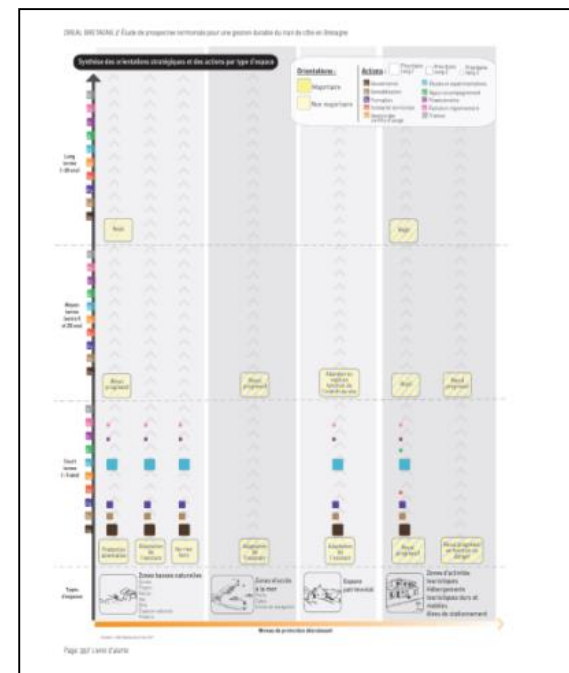


Rappels des objectifs de l'atelier n°2

- Co-construire une vision stratégique globale (par espace-type)
- Réaliser un travail collectif d'approfondissement et de priorisation des scénarii différenciés (court, moyen et long terme) par espace-type et à partir des orientations stratégiques proposées dans le cadre de la 1er AMI
- Réaliser un travail collectif de spatialisation des espaces-types par bassin à risques (majeur, fort et modéré)
 - Aiguiser le regard critique des acteurs sur les différentes stratégies possibles
 - Construire les bases des différents scénarii de mode de gestion cartographiés pour le prochain atelier

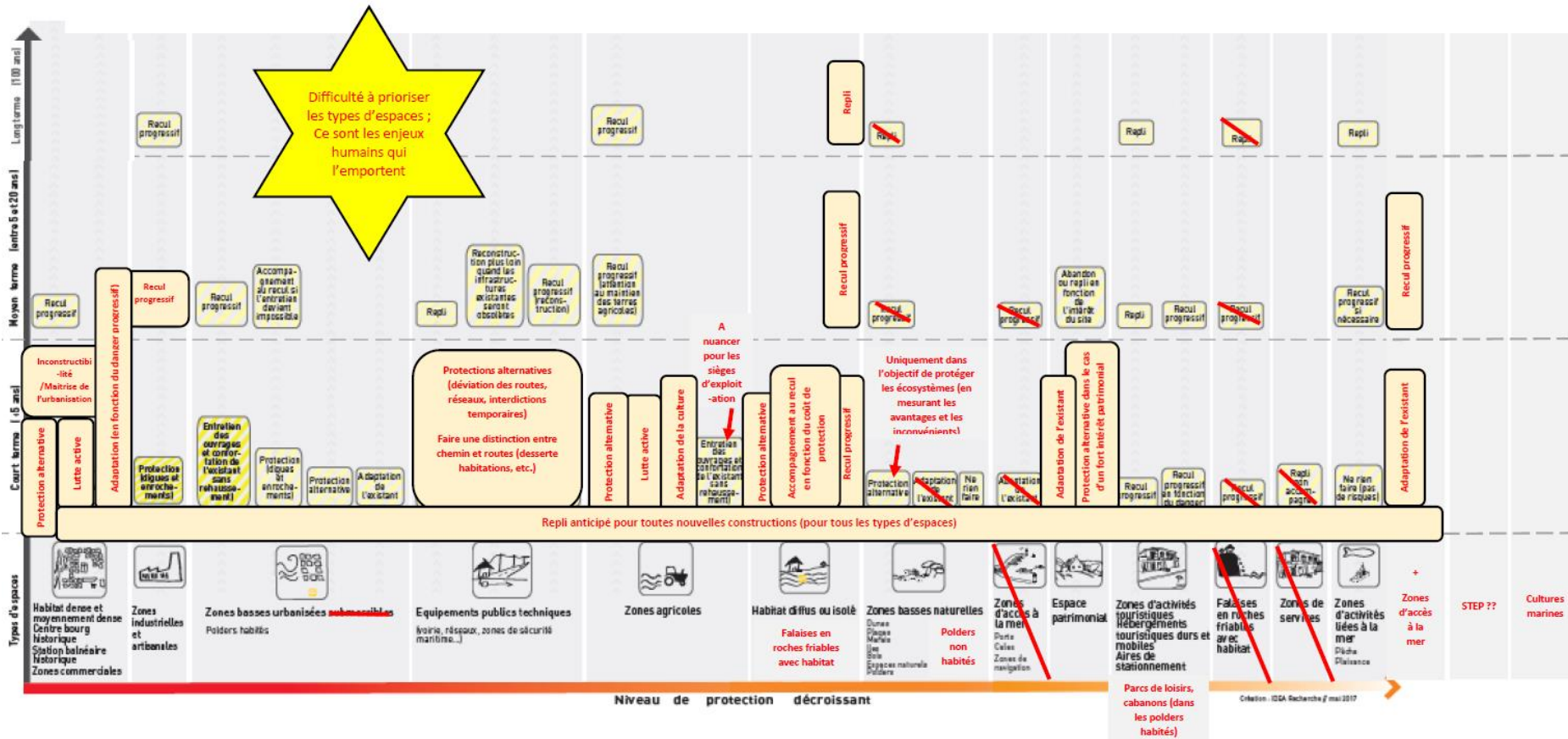
Méthode d'animation

- Constituer des groupes de 7 à 8 participants
- Première séquence :
Approfondissement et priorisation des orientations stratégiques issues de la 1er AMI
 - Chaque groupe ajuste, modifie ou confirme les modes de gestion proposés par espace-type (mise à disposition de l'arborescence stratégique de la 1er AMI en format A0) (60 min)
 - Chaque groupe priorise les modes de gestion à court, moyen et long terme (priorité 1, 2 et 3) (20 min)
- Deuxième séquence :
Spatialisation des espaces-types par bassin à risques (majeur, fort et modéré)
 - Chaque groupe confirme, modifie ou complète les espaces-types par bassin à risques (mise à disposition de cartes représentant les différents espaces-types sur le territoire) (50 min)



Définition des orientations de gestion par espace-type

Table A



Définition des orientations de gestion par espace-type

Table B

Types d'espaces	Court terme (1 à 5 ans)		Moyen terme (entre 5 et 20 ans)		Long terme (100 ans)	
	Stratégie	Stratégie	Stratégie	Stratégie	Stratégie	Stratégie
Habitat dense et moyennement dense Centre bourg Historique Station balnéaire Historique	Protection (digues et enrochements)	Adaptation	Recul progressif	Recul progressif	Recul progressif	Recul progressif
Zones industrielles et artisanales	Protection (digues et enrochements)	Protection (digues et enrochements)	Rapli anticipé dès que travaux à faire	Recul progressif	Recul progressif	Recul progressif
Zones basses urbanisées submersibles Polders habités	Entretien des ouvrages et consolidation de l'existant sans exhaussement	Protection (digues et enrochements)	Accompagnement au recul si l'entretien devient impossible	Recul progressif	Recul progressif	Recul progressif
Equipements publics techniques (voies, réseaux, zones de sécurité maritime...)	Protection (digues et enrochements)	Adaptation technique	Rapli	Reconstruction plus loin quand les infrastructures existantes seront obsolètes	Recul progressif (reconstruction)	Recul progressif
Zones agricoles	Protection (digues et enrochements)	Protection alternative	Protection alternative	Recul progressif (entretien au maintien des terres agricoles)	Recul progressif	Recul progressif
Habitat diffus ou isolé	Entretien des ouvrages et consolidation de l'existant sans exhaussement	Protection alternative	Accompagnement au recul en fonction du coût de protection	Recul progressif	Recul progressif	Recul progressif
Zones basses naturelles Dunes Plages Marais Jus de mer Espaces naturels Polders	Protection alternative	Adaptation de l'existant	Protection alternative	Recul progressif	Recul progressif	Rapli
Zones d'accès à la mer Ports Cales Zones de navigation	Adaptation de l'existant	Adaptation de l'existant	Adaptation de l'existant	Recul progressif	Recul progressif	Recul progressif
Espace patrimonial	Recul progressif	Recul progressif	Recul progressif	Abandon ou rapli en fonction de l'intérêt du site	Recul progressif	Rapli
Zones d'activités touristiques Hébergements touristiques durs et mobiles Aires de stationnement	Recul progressif	Recul progressif	Recul progressif	Recul progressif	Recul progressif	Rapli
Falaises en roches friables avec habitat	Recul progressif	Recul progressif	Recul progressif	Recul progressif	Recul progressif	Rapli
Zones de services	Recul progressif	Recul progressif	Recul progressif	Recul progressif	Recul progressif	Rapli non accompagné
Zones d'activités liées à la mer Pêche Plaisance	Recul progressif	Recul progressif	Recul progressif	Recul progressif	Recul progressif	Rapli rien faire sans de recours

Niveau de protection décroissant

Création : ISSA Recherche / mai 2017

Définition des orientations de gestion par espace-type

Table C

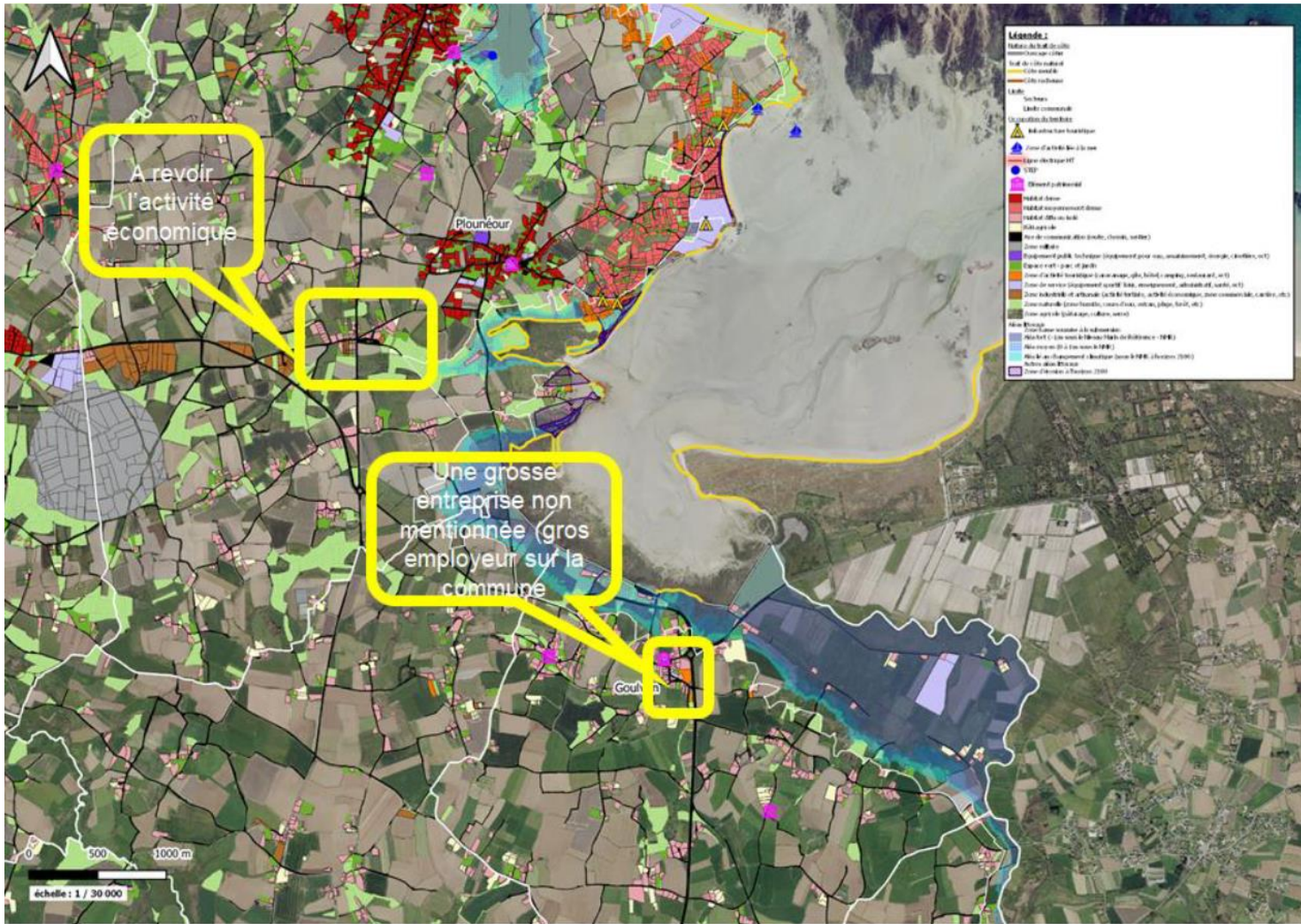
		Priorité n°1			Priorité n°3		Priorité n°2					
Temps d'exposition Long terme (100 ans) Moyen terme (entre 5 et 30 ans) Court terme (1 à 5 ans)		Recul progressif		Recul progressif		Recul progressif		Recul progressif		Recul progressif		
		Recul progressif des enjeux les plus exposés		Recul progressif		Recul progressif		Repli		Recul progressif		
		Adaptation individuelle onvée (laissez-faire)		Lutte active (protection)		Choix du mode de gestion selon le type de polder			Protection alternative		Adaptation	
		Protection des ouvrages et aménagements		Protection alternative		Adaptation de l'existant		Anticipation urgente – Adaptation aux risques actuelles et futures		Protection alternative		Adaptation
Types d'espaces		Habitat dense et Centre bourg Historique Station balnéaire Historique Bourg traditionnel		Habitat moyennement dense (en front de mer, dunes)		Zones industrielles et artisanales Zones commerciales		Zones basses urbaines		Zones basses naturelles (polders habités)		
		Zones agricoles		Zones basses naturelles		Zones d'accès à la mer		Espace patrimonial		Zones d'activités touristiques Hébergements touristiques durs et mobiles Aires de stationnement		
		Zones de services		Zones d'activités liées à la mer		Falaises en roches friables avec habitat		Zones de services		Zones d'activités liées à la mer		
		Niveau de protection décroissant										

Création: ODA Recherche / mai 2017



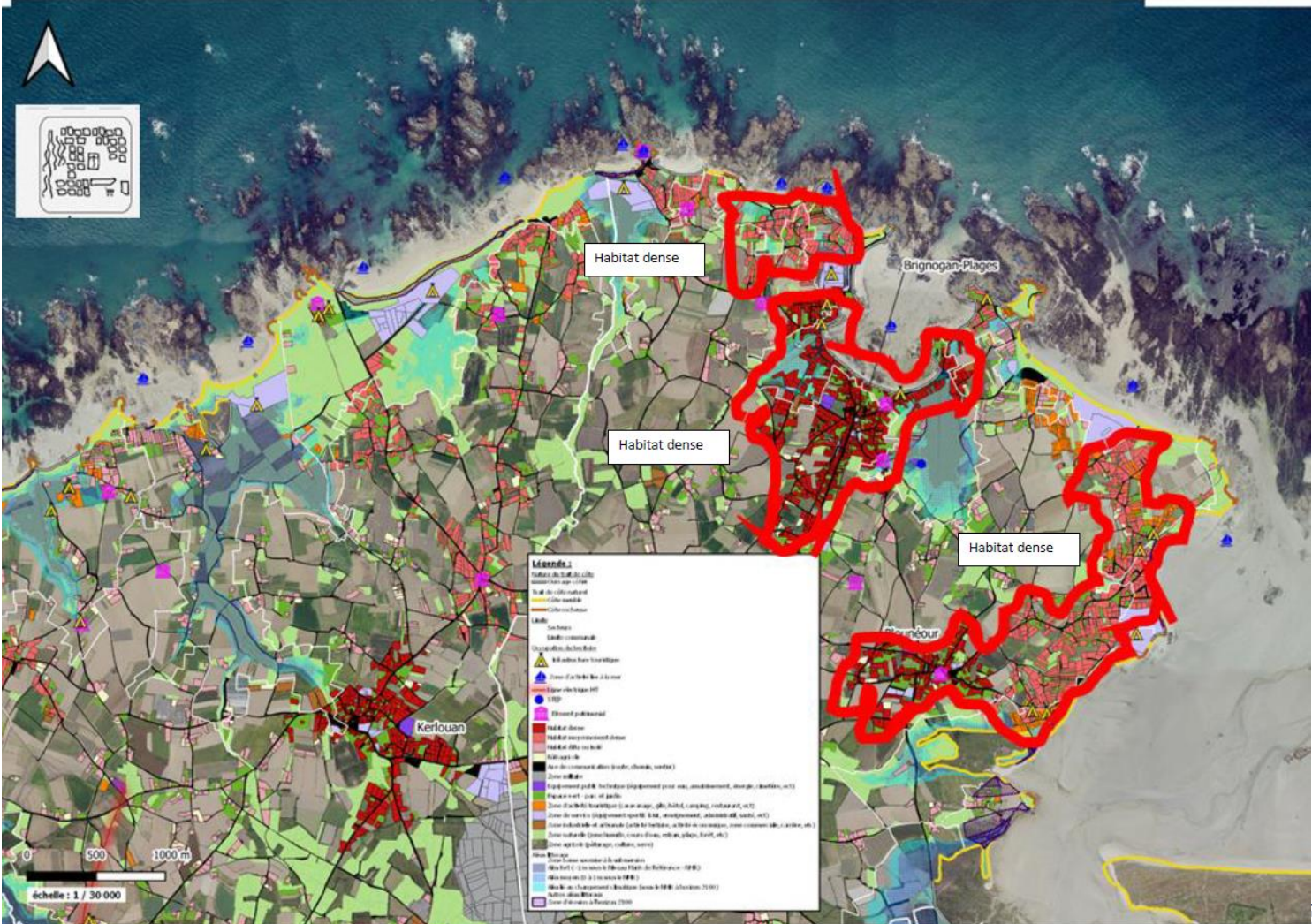
Spatialisation des espaces-types

Tables A



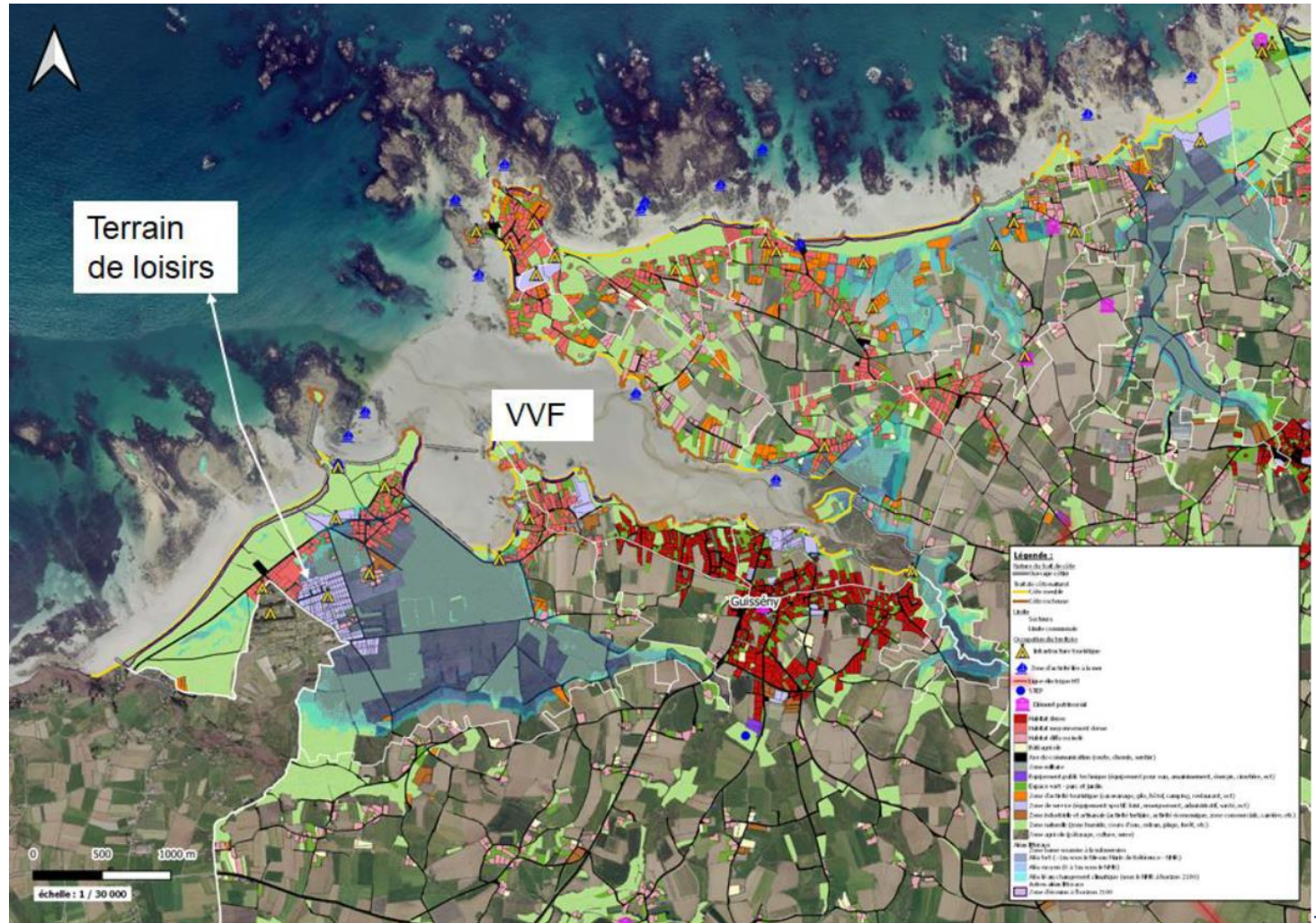
Spatialisation des espaces-types

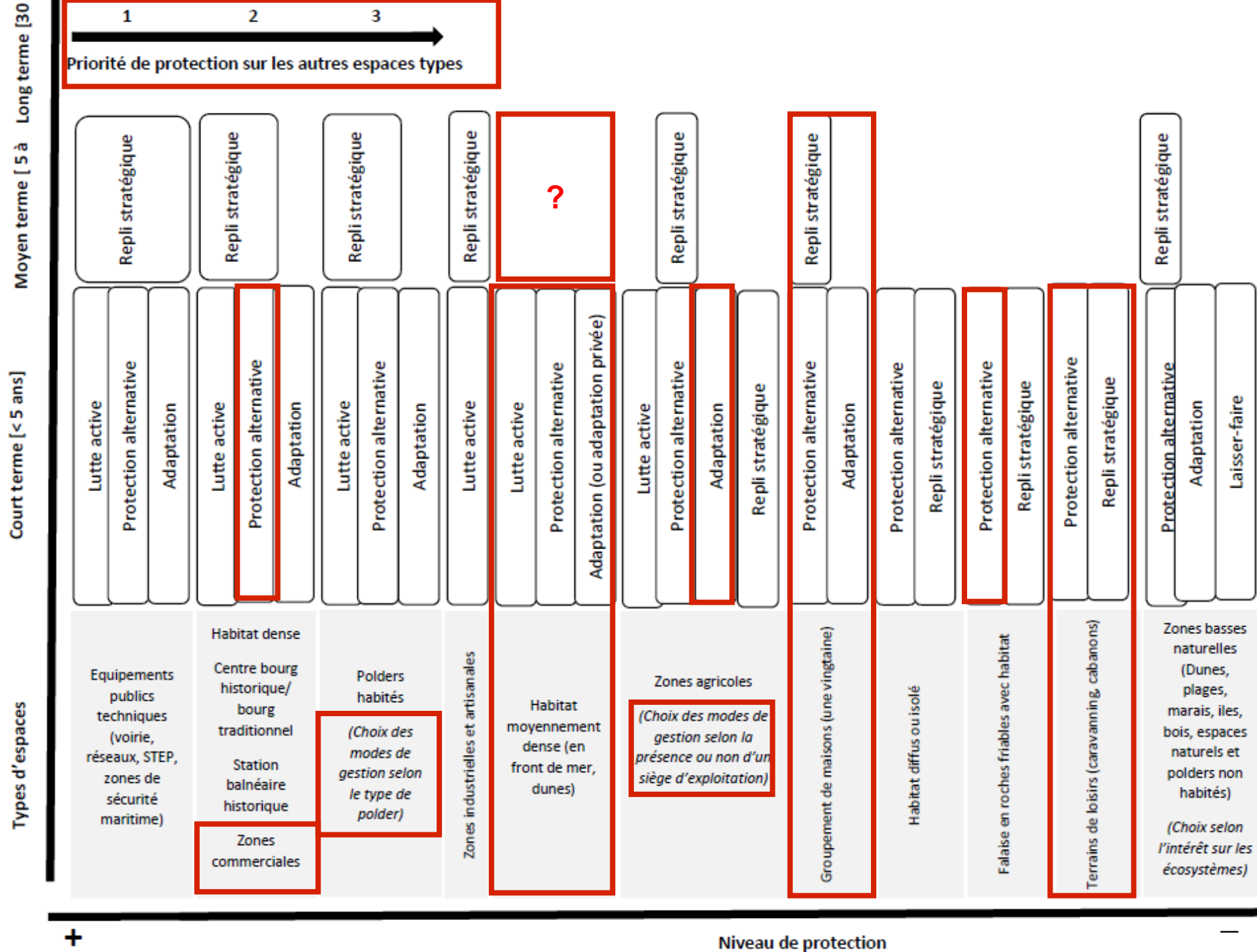
Tables B



Spatialisation des espaces-types

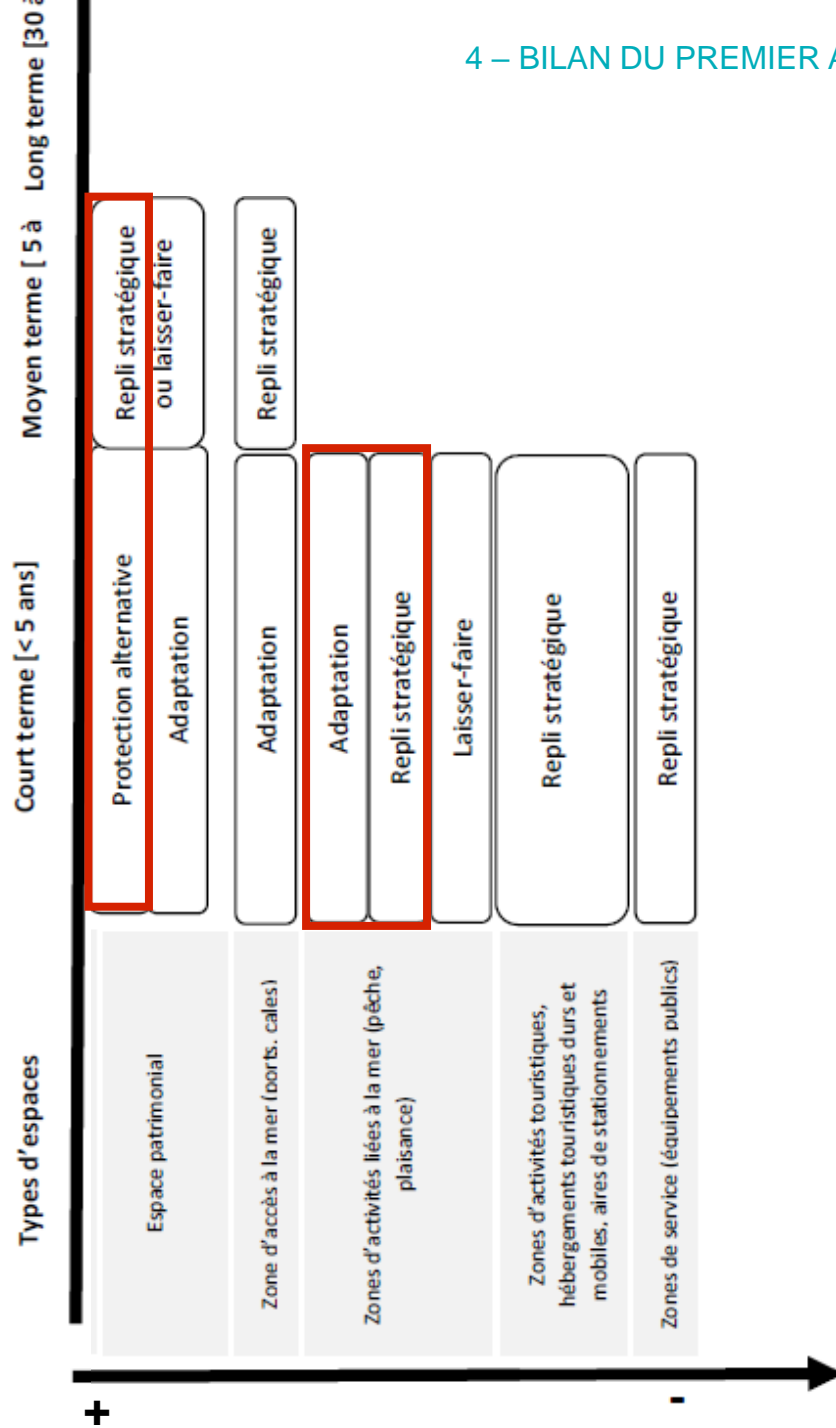
Tables C





Synthèse

- Critères pour la localisation des zones de repli
 - Dans les zones hautes au Sud du territoire (Plouider, Haut-Léon) et au niveau des falaises mortes), éloignées des zones submersibles
 - Dans les bourgs
 - Dans de nouvelles zones d'habitation
- Constructibilité
 - Repli anticipé pour toutes nouvelles constructions (inconstructibilité des zones basses)



Philippe
MARTIN
COMMUN
accord

TRAVAIL en GROUPE



Approfondissement des scénarios

- Réflexions et échanges en mini-groupes 4 à 5 personnes
- Désignation d'un rapporteur à chaque table
- Les participants proposent de modifier/ ajuster/ confirmer chacun des scénarios (60 min) selon les points qui font consensus

1. Pour chacun des scénarios, quels seraient, pour vous, les modes de gestion les plus adaptés pour chacun des espaces spécialisés ?

Si besoin, vous pouvez modifier/ ajuster les modes de gestion et leurs périmètre à l'aide des calques



Groupes de 4 à 5
personnes



1h30



Cartes A0
Calques A3 & A4
Feuille de travail

Synthèse des échanges

Rdv à l'Atelier n°4 :

Jeudi 30 Septembre à 18h30



MERCI

DE VOTRE ATTENTION





Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù